



Travaillons ensemble pour notre bien commun qu'est notre entreprise

Section RENAULT

N° 134 26 novembre 2019

Combien d'entre vous ne pensent plus qu'à partir, qu'à quitter Renault ?

Nous constatons des signes d'effondrement de la société civile, de l'entreprise Renault et du syndicalisme. Montrons et démontrons que rien n'est inéluctable : l'entreprise Renault doit sortir grandie des épreuves dans lesquelles elle se trouve depuis un an. Et pour ce qui est du syndicalisme, institution de défense et de représentation du travail, nous pensons qu'un syndicalisme « SM-TE » est une chance vitale pour les salariés de l'entreprise, parce que le travail est une manifestation de la vie, et même, source de la vie en produisant tout ce qui est nécessaire à son développement.

Renault, un trésor pour la France

Le SM-TE l'affirme : Renault est un trésor national pour la France. Un trésor historique, un trésor industriel, un trésor culturel, un trésor de compétences. La France est aussi un trésor pour Renault : une grande Nation, des infrastructures de qualité, une force de recherche au plus haut niveau, un corps social doté d'un bon niveau de formation.

Tant et si bien qu'à la veille de son éviction, Thierry Bolloré disait en parlant de Renault et de l'Alliance : « Renault c'est Renault et Renault c'est la France ».

Ce trésor est en crise. La crise de gouvernance qui couvait, brutalement réveillée par l'arrestation de Carlos Ghosn au Japon, n'a pas fini de produire des répliques. Notre Direction intérimaire aura au moins eu le mérite de nous en faire prendre conscience : la crise est profonde, parce qu'elle n'est pas seulement liée à des problèmes de modèles ou de marchés, elle est d'ordre stratégique. Pire, elle dure et s'installe. Même Monsieur Senard ne semble là que pour gérer une transition vers un avenir encore indéfini.

Chacun s'interroge : Quand le sens donné au travail fait défaut, quitter l'Entreprise, se dépêcher de partir en *Dispense d'Activité*, démissionner, répondre à des appels d'autres horizons est une tentation.

Pourtant, chacun de nous consacre l'essentiel de son temps et de son énergie au bon fonctionnement de l'Entreprise, et n'avons-nous pas raison de considérer notre entreprise comme notre *bien commun* ?

L'entreprise, ce « bien commun » à défendre et à promouvoir

L'intérêt bien compris des salariés réside dans les éléments de sa rémunération et de son évolution de carrière, du sens donné au travail et de la qualité de vie au travail, et plus encore de la pérennité de l'emploi et de la stratégie de l'entreprise. Nous savons bien que cet intérêt des salariés n'est pas convergent avec celui des actionnaires ou de certains dirigeants. Chacun n'a pas la même notion du *bien commun*.

Le rôle d'un syndicat

Le syndicat est là pour représenter et défendre l'intérêt individuel et collectif des salariés. Pour ce qui est du bien commun de l'entreprise, le syndicat, sans nier l'autorité ni se substituer à la Direction, peut participer au bon fonctionnement de l'entreprise en en ayant soin et en le promouvant.

Agir syndicalement, ça n'est pas agir « contre » l'entreprise, c'est agir ensemble pour ce bien précieux, et c'est là que s'inscrit le nom de notre syndicat : « Travaillons ensemble ».

Pour être efficace dans cette prérogative, et exercer pleinement sa mission au service des salariés et du bien commun de l'Entreprise, le SM-TE a identifié deux conditions, à ce jour uniques dans le monde syndical, qui ont fondé sa création en 2011 :

1) L'indépendance de tout autre contrôle que celui des salariés

On entend régulièrement parler du problème du financement des syndicats. Pourquoi ?

Les syndicats ont besoin d'argent pour fonctionner, et de grandes entreprises comme Renault et d'autres organismes ont pourvu à leur financement. Ils exercent ainsi de plus en plus d'influence sur eux, et neutralisent toute capacité d'action syndicale significative. Une conséquence redoutable indirecte est la désertion des syndicats par les salariés cotisants, entraînant la désyndicalisation massive qu'on connaît aujourd'hui.

La première condition pour que les syndicats puissent agir concrètement pour le *bien commun* de l'entreprise est d'être sous le contrôle effectif de ceux qu'ils sont censés représenter et défendre : les salariés. Les exigences que portent les statuts du SM-TE : « Le syndicat affirme le principe de l'indépendance syndicale et prohibe tout financement d'origine patronale ou politique » en sont la garantie.

2) L'implication active des salariés sans quoi rien n'est possible

La promotion de Renault en tant que *bien commun* des salariés ne se fera pas sans eux. Voire, il se fera contre eux. Il ne sera plus un bien « commun », mais un bien de « quelques-uns ».

Si les salariés veulent avoir une part dans la défense de leur bien commun que constitue l'entreprise, ils doivent la mériter par leur adhésion et leur cotisation à un syndicat. Sans devenir militant, ce sera leur façon d'en garder le contrôle contre les forces externes très puissantes qui peuvent agir contre eux.

Les syndicats n'ont pas bonne presse. Vous vous détournez d'eux. Pourtant vous êtes leur seule raison d'être ! Convaincu d'une rupture consommée entre vous et les confédérations syndicales historiques, le SM-TE présente une offre syndicale renouvelée, en se plaçant sous le seul contrôle de ses adhérents.

Que ce soit le SM-TE qui recueille votre adhésion ou un autre syndicat, faites ce choix moderne de la démocratie sociale : investissez pour votre avenir, prenez-en le contrôle, adhérez à un syndicat. Le SM-TE est à votre écoute et vous donne la parole.

Œuvrer pour le *bien commun* dans l'Entreprise c'est possible, et plus encore : dans l'incertitude stratégique dans laquelle est plongée Renault, c'est nécessaire, c'est urgent, c'est vital.

Ne restez pas isolé, rejoignez un syndicat, choisissez l'offre du SM-TE : Travaillons Ensemble

FICHE D'ADHÉSION au SM-TE - BARÈME 2019

A retourner à : SM-TE - 6 bis rue de la Paroisse - 78000 VERSAILLES avec un chèque à l'ordre de « Syndicat SM-TE »
ou par virement bancaire : **IBAN** FR76 3000 3022 0200 0503 1731 533 **BIC** SOGEFRPP

Contact : 06.98.05.13.80 / API : FR TCR LOG 0 52 / sm-te@travaillonsensemble.org

M. Mme **NOM :**

Prénom :

Adresse du domicile :

Adresse mail personnelle :

Catégorie :

Apprenti

Ouvrier-Employé

Technicien-Agent de Maîtrise

Cadre-Ingénieur

Cotisation annuelle mini :

20,00 €

30,00 €

40,00 €

50,00 €

Cotisation annuelle de soutien :

40,00 €

60,00 €

80,00 €

100,00 €

Barème adopté par l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2018

EMPLOYEUR : Raison sociale :

Adresse :

Date d'adhésion au syndicat SM-TE :

Signature :